

Interpellation présentée par le député:

M. Roger Deneys

Date de dépôt : 22 février 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite

CEVA : A quand une politique d'information destinée au grand public ?

Alors que le projet CEVA est enfin sur de bons rails au niveau fédéral et que les premiers travaux ont commencé, force est de constater qu'un nombre très important d'oppositions ont été déposées dans le cadre de la mise à l'enquête publique, sans compter le lancement de l'initiative visant à empêcher la réalisation du CEVA, au moins dans sa forme actuelle. Il serait fort regrettable que ces diverses manœuvres retardent la mise en service du CEVA, d'autant plus que certaines oppositions semblent essentiellement fondées sur des rumeurs ou pour le moins une méconnaissance de certains aspects techniques du dossier.

Or, à ce jour, il semble que la politique d'information a essentiellement été menée – avec succès d'ailleurs – en direction des éluEs et autres responsables politiques et économiques, sans effort particulier en direction du grand public.

Il y a quelques années, notamment lors de la réalisation de la ligne de tram 13 en direction de la Place des Nations, une importante campagne d'information publique avait été menée, sous le label "WAY" : outre des annonces dans la presse, un petit journal permettait aux citoyennes et citoyens de suivre l'évolution des travaux et de prendre également conscience des enjeux du projet.

A ce jour, ce n'est pas le cas pour le projet CEVA qui, même si nous n'en sommes qu'aux premiers coups de pioche, mérite d'être mieux expliqué au grand public, afin qu'il puisse également prendre conscience des enjeux

importants que ce projet représente pour tous les habitants de notre région et dont nous devrions d'ores et déjà toutes et tous être fiers.

Ce manque d'information à destination du grand public étant de nature à renforcer le poids des rumeurs et la méfiance à l'égard du projet, la situation actuelle suscite des interrogations dans les milieux en faveur du CEVA – et particulièrement les milieux associatifs qui militent en faveur de la mobilité douce et des transports publics efficaces.

Le Conseil d'Etat peut-il en l'occurrence nous expliquer quelle est sa stratégie d'information (étapes, moyens, etc.) à destination du grand public concernant le projet CEVA, de ce jour à sa mise en service ?